

Les fonds européens en Martinique

Quelle stratégie, quelles réalisations, quels impacts ?



LE JOLI MOIS DE
L'EUROPE
en
MARTINIQUE
2018

#JMEurope
#EUinmyregion

Le Joli mois de l'Europe s'inscrit dans la campagne Europe in my region

Retrouvez le programme de toutes les manifestations sur
europe-martinique.com



Ce document est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec les fonds européens structurels et d'investissement.



La CTM autorité de gestion et organisme intermédiaire des fonds européens structurels et d'investissement

En France, la loi du 27 janvier 2014* a transféré aux régions l'autorité de gestion pour une partie des FESI - fonds européens structurels et d'investissement. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la « Stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable, inclusive ».

La CTM s'appuie sur ces fonds européens pour mettre en œuvre une stratégie ambitieuse de développement économique et social. L'objectif est de poursuivre le rattrapage du retard structurel dont souffre le territoire martiniquais.

*Loi de modernisation de l'action publique territoriale d'affirmation des métropoles



Les programmes européens doivent constituer des outils permettant de porter des réponses aux fractures des territoires

- Réponse au déficit écologique et économique
Objectif : assurer la durabilité des ressources
- Réponse au déficit de positionnement sur les marchés extérieurs
Objectif : élever le niveau de compétitivité des entreprises
- Réponse à la fracture territoriale
Objectif : améliorer l'attractivité du territoire
- Réponse à l'éloignement des jeunes du marché de l'emploi
Objectif : développer l'employabilité de la population active



Les 4 fonds européens structurels et d'investissement

FEDER Fonds Européen de Développement Régional

Concerne le financement des opérations liées à l'innovation, aux TIC, à la compétitivité des entreprises, à l'énergie et à l'environnement - Fonds géré en totalité par la CTM.

FEADER Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Aide au financement des projets de développement agricole et rural - Fonds géré par la CTM, avec une délégation de tâches à la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

FSE Fonds Social Européen

Finance des projets dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'insertion des publics en difficulté. L'État et la CTM sont Autorités de gestion, chacune pour son champ de compétences

FEAMP Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

Il s'agit d'aides au financement des actions dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. L'État est autorité de gestion.

La CTM joue le rôle d'organisme intermédiaire pour le programme local.



Fonds Européen de Développement Régional *FEDER*

Autorité de gestion : Collectivité Territoriale de Martinique

Le FEDER soutient des projets en lien avec :

- l'innovation pour la croissance
- les technologies de l'information et de la communication
- la performance et la compétitivité des entreprises
- les réponses à l'urgence énergétique
- la compensation des surcoûts dus à l'éloignement (ultrapériphéricité) et autres handicaps structurels
- la préservation et la valorisation de l'environnement
- le transport et l'accessibilité, leviers de compétitivité et mobilité
- le développement endogène des territoires
- l'adaptation des infrastructures de formation visant l'insertion professionnelle



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural *FEADER*

Autorité de gestion : Collectivité Territoriale de Martinique

Instruction & Certification : DAAF • Paiement : ASP (Agence de Services et de Paiement)

Ce fonds a pour objectifs de :

- poursuivre le soutien aux filières agro-alimentaires
- maintenir et consolider le potentiel de production sylvicole (forêts) et agricole
- favoriser un modèle de développement performant permettant la gestion durable des ressources
- encourager les démarches collectives et l'intégration des exploitations dans les structures collectives
- améliorer les revenus des exploitants agricoles en soutenant leurs investissements
- favoriser le développement économique et renforcer l'inclusion sociale dans les zones rurales



Autorités de gestion : l'État et la Collectivité Territoriale de Martinique

Le Fonds Social Européen est géré à la fois par l'État et la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), sur des axes différents. Véritable levier pour l'emploi et l'inclusion sociale, ce fonds intervient aussi pour l'éducation, le développement des compétences et la lutte contre la pauvreté.

Le Programme Opérationnel (PO) FSE - État s'articule autour de 4 axes

3 axes gérés par l'État

- Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi
- Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi
- Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous



1 axe géré par la CTM

Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté

Le Volet FSE du PO FEDER FSE - CTM, géré par la CTM, s'articule autour de 2 axes majeurs :

- création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes
- augmentation du nombre d'actifs qualifiés sur le marché du travail



Le Fonds Européen des Affaires Maritimes et de la Pêche *FEAMP*

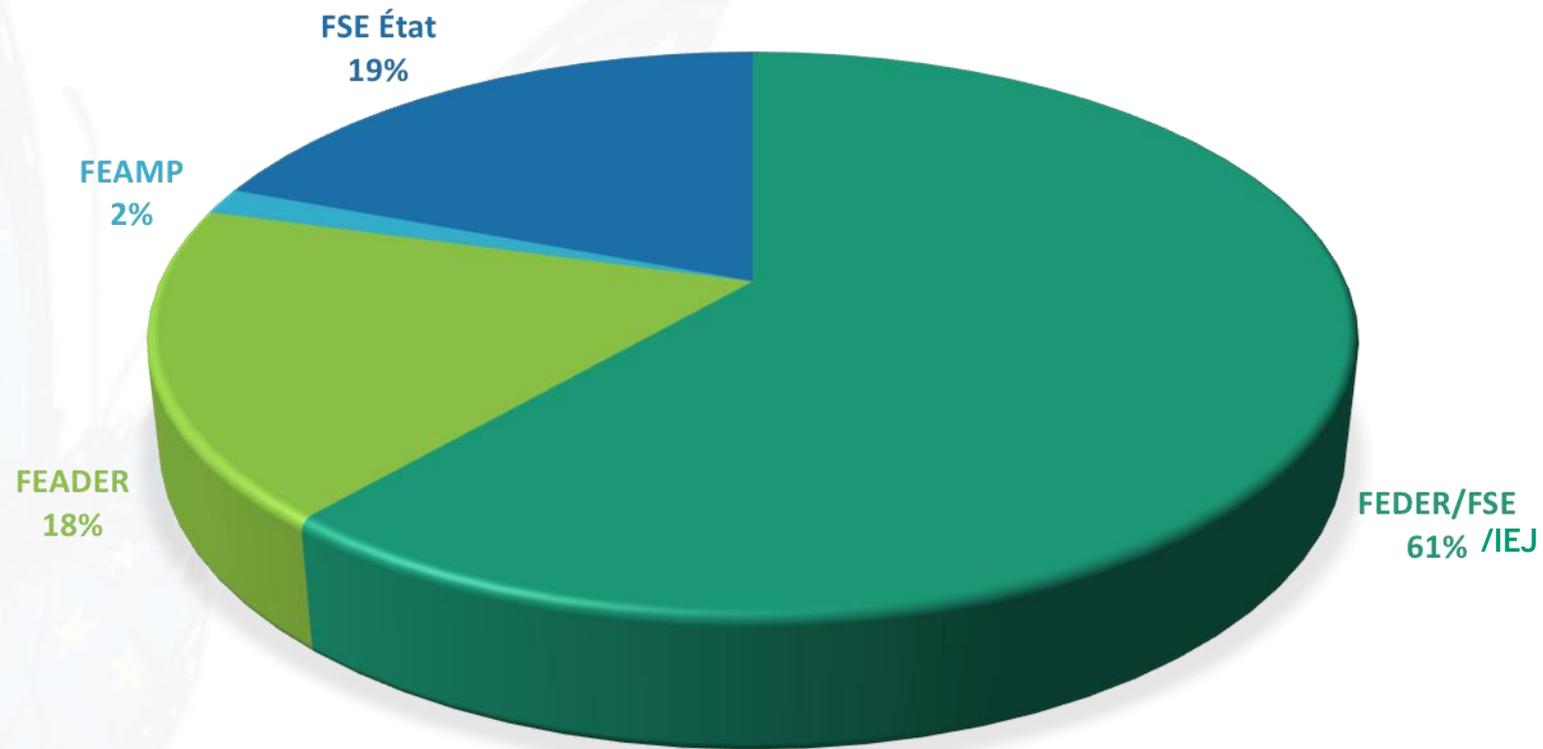
Autorités de gestion : l'État

La CTM met en œuvre un volet de mesures régionalisées

- Remotorisation
- Santé et sécurité
- Investissements productifs dans l'aquaculture
- Transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture



800 M€ de crédits communautaires au bénéfice du territoire



Les grandes étapes de la mise en place des programmes

Adoption des programmes

- PO FEDER - FSE 18 décembre 2014
- PDRM (FEADER) - 17 novembre 2015
- FEAMP - 8 décembre 2015

Approbation des méthodes et critères de sélection préalables à la programmation par Comité de Suivi Interfonds (CSI)

- pour le FEDER/ FSE/ IEJ - 13 mars 2015
- pour le FEADER et le FEAMP - Elaboration des DDMO par l'ASP



La révision de la Gouvernance

Du GIP vers une gouvernance démocratique (Plénière du 19 juillet 2016)

Toutes les programmations sont effectuées des dossiers en Conseil Exécutif (en deçà d'un certain seuil) ou en Plénière pour les dossiers financièrement ou politiquement importants.

Objectif : trouver une réponse équilibrée entre la rapidité de la procédure d'octroi des aides et la prise de décision démocratique.

Ce processus assumé a conduit la CTM à réviser en profondeur le Descriptif de gestion (DSGC), avec une validation officielle de la CTM en tant qu'Autorité de Gestion.



Consultation
Préalable des
Elus

Instance
Technique
Partenariale
(ITP)

Conseil
Exécutif

Assemblée
Plénière de la
CTM: seuil*
/sensibilité

*Seuils : dossiers FEDER avec un coût total éligible > 800 000€
dossiers FSE avec un coût total éligible > 750 000€
dossiers FEADER avec un coût éligible > 150 000€
dossiers FEAMP avec un coût total éligible > 40 000€



La création de la DFE : une organisation et des moyens accrus (recrutement, moyens matériels, nouveaux locaux, formations...)

Des recrutements importants : 49 agents au 1er janvier 2016 à 78 agents aujourd'hui (+61%)

Un Guichet unique pour toutes les demandes d'aides européennes gérées par la CTM (Immeuble Pyramides - route des Religieuses)

Et aussi...

- Déploiement d'un programme de formation continue
- Actions d'information et d'appui aux porteurs de projets potentiels
- Lancement d'appels à Projets : 14 Appels à Projets lancés pour dynamiser la programmation
- Mobilisation de toutes les Directions Sectorielles de la CTM en particulier financière
- Conventionnement des stratégies territoriales avec les 3 EPCI
- Mobilisation des structures partenaires

Création du site internet <http://www.europe-martinique.com>
afin de faciliter l'accès aux informations essentielles relatives aux demandes d'aide



Avancement des programmes 708 dossiers programmés pour 193M€

	Dossiers	Montant UE	Taux de programmation
FEDER/FSE	298	147 M€	30%
FSE Inclusion	31	16,2 M€	26%
FEADER	334	29 M€	22%
FEAMP	45	312 000 €	-



Un rythme de programmation qui s'amplifie

Lors du Conseil Exécutif du 03 mai 2018, 44 dossiers examinés favorablement pour 12M€ de Fonds européens. Cela porte à 125 le nombre de dossiers déjà programmés depuis le début de l'année 2018

	NBRE DE DOSSIERS	MONTANT TOTAL	PART UE	PART CTM
FEDER	37	9 476 438,33	3 828 534,40	558 582,44
FSE	3	1 564 234,93	911 042,87	348 663,37
FSE INCLUSION	5	7 478 433,00	3 090 954,80	2 983 107,18
FEADER	65	4 813 145,52	2 782 340,27	236 734,77
FEAMP	15	148 071,45	126 099,42	-
TOTAL	125	23 480 323,23	10 738 971,76	4 127 087,76



Un rythme de programmation qui s'amplifie

A ces chiffres, il convient d'ajouter les opérations déjà inscrites pour examen en Plénière des 5 et 6 juin 2018 :

**21 dossiers pour 16,7M€ de Fonds européens
et 3,9 M€ de contribution de la CTM**

Enfin, à l'occasion de la Consultation Préalable des Élus du 4 mai 2018 (instance précédant la programmation effective des dossiers) :

**46 dossiers ont été examinés favorablement
représentant 17 M€ de Fonds européens**

L'aboutissement de ces dossiers porterait à **192 dossiers programmés**



Les niveaux d'intervention Europe/CTM

Extension et modernisation du Grand Port Maritime	FEDER = 19M€ / CTM = 20M€
Complexe environnemental de Petit Galion	FEDER = 13M€ / CTM = 10M€
Modernisation des structures de formation du RSMA (bâtiments d'enseignement, bâtiments d'hébergement et équipement du plateau sportif)	FEDER = 4,2M€
Modernisation de l'aéroport	FEDER = 19M€ / CTM = 6,3M€
Rénovation de la Cathédrale de F-de-F	FEDER = 0,7M€ / CTM = 0,7M€
Rénovation de la Cathédrale de Saint-Pierre phase 2 (phase 3 à venir)	FEDER = 0,93M€ / CTM = 0,44M€
Médiathèque du Robert	FEDER = 1,6M€ / CTM = 1,15M€
EHPAD Fantaisie - Saint Joseph	FEDER = 5M€ / CTM = 0,2M€
Piscine communautaire au Saint-Esprit	FEDER = 1M€ / CTM = 1,4M€



Le Dégagement d'Office

Le Dégagement d'Office : niveau de dépenses éligibles certifiées payées des bénéficiaires, contrôlées par la CTM et validées par la DRFIP

Les objectifs pour éviter le Dégagement d'Office ont été atteints en 2017

À ce jour, nous sommes à 51% des objectifs à atteindre au 31 décembre 2018 pour éviter le Dégagement d'office.

Nous y parviendrons ensemble (Bénéficiaires, cabinets conseils, CTM, DRFIP...)



Les fonds européens en Martinique

Quelle stratégie, quelles réalisations, quels impacts ?



LE JOLI MOIS DE
L'EUROPE
en
MARTINIQUE
2018

#JMEurope
#EUinmyregion

Le Joli mois de l'Europe s'inscrit dans la campagne Europe in my region

Retrouvez le programme de toutes les manifestations sur
europe-martinique.com



Ce document est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec les fonds européens structurels et d'investissement.

